

Accueil de loisirs Les P'tits Loups

PROTOCOLE DE RÉOUVERTURE LES MERCREDIS

Principe de base :

Les gestes barrières s'appliquent à tous et tout le temps.

On limite les contacts entre enfants et animateurs.

E.P.I. :

Le port du masque, d'une visière et d'une blouse est obligatoire pour tout le personnel.

Organisation générale :

Les enfants sont répartis par école et par tranche d'âge dans l'accueil de loisirs pour respecter au mieux les règles sanitaires mise en place dans les écoles.

Le nombre d'enfants par groupe sera limité à la capacité de chaque pièce. Le nombre total d'enfants accueillis en respectant le 4m² par enfant est de 50.

Les activités proposées aux enfants respecteront les gestes barrières (activités manuelles individuelles, jeux d'extérieur...)

Des désinfections quotidiennes seront effectuées.

Reprise :

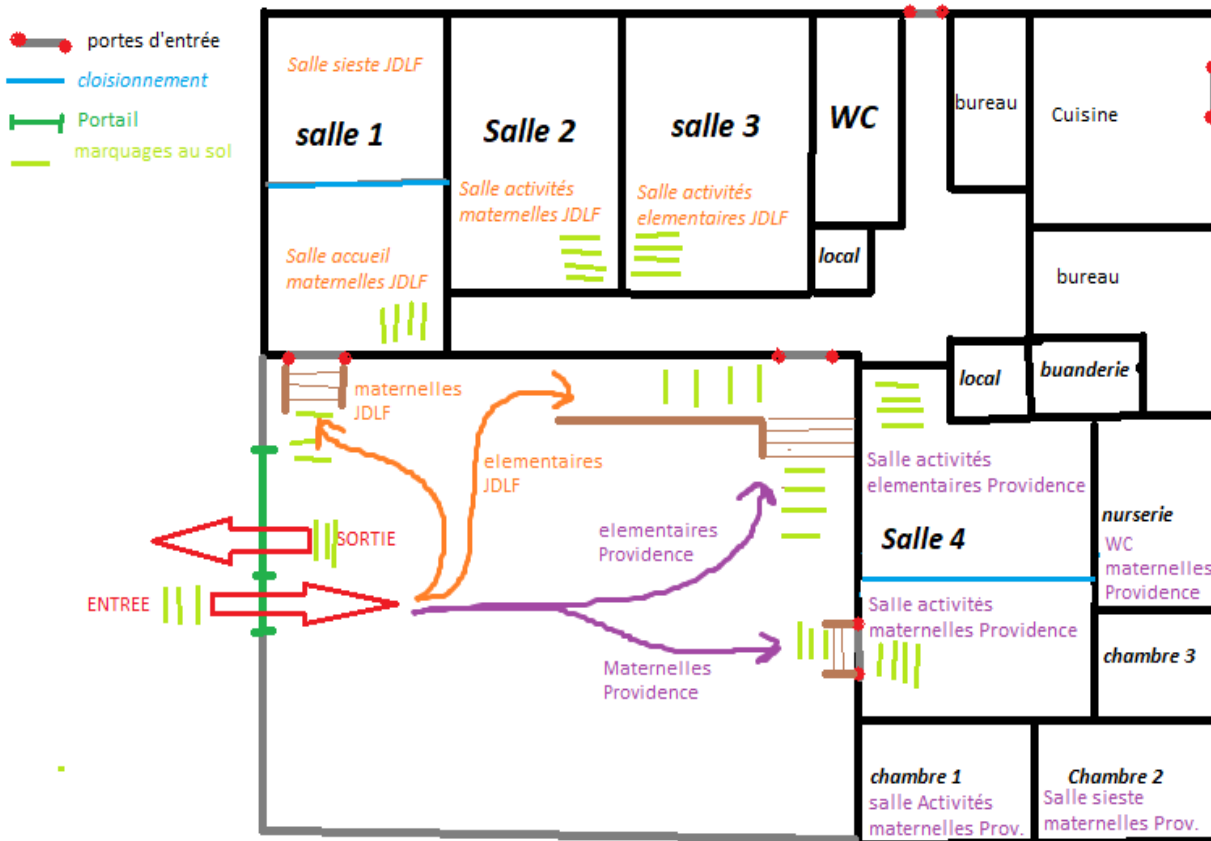
A partir du 13/05/2020, l'accueil de loisirs ouvre ses portes uniquement pour les enfants des familles de professions prioritaires scolarisés à Pipriac jusqu'à nouvel ordre.

Les enfants prioritaires sont :

Les enfants des personnels soignants, des forces de sécurité intérieure, de la PJJ, ou l'ASE, des enseignants, des personnels communaux travaillant dans les écoles, des AESH de Pipriac seront accueillis en priorité et tous les mercredis.

Entrées et sorties :

Les horaires d'accueil des enfants se feront en fonction des besoins des familles. A chaque inscription, la famille devra préciser l'heure d'arrivée et de départ de l'enfant pour qu'un animateur puisse l'accueillir sans que les parents n'aient à entrer dans les locaux.



Les bâtiments sont interdits d'accès à toutes personnes extérieures.

Des panneaux précisant un circuit de circulation seront installés dans la cour et un animateur sera présent au portail pour faire la circulation.

A chaque arrivée des enfants, leur température sera prise. Au-delà de 37.8°C, l'enfant ne sera pas accueilli.

Les espaces extérieurs :

La cour sera divisée en 2 zones qui seront utilisées de manière échelonnée par les différents groupes.

Si le temps le permet, le jardin sera aussi divisé en 2 zones.

Circulation :

Les groupes ne doivent pas se croiser. Un marquage sera installé devant les portes de chaque salle tous les 1 mètre.

Le couloir ne sera utilisé que pour aller aux WC. Les groupes patienteront dans leur salle et les enfants iront par deux du même groupe pour qu'il n'ait pas de croisement.

Hygiène :

Les enfants doivent se laver les mains à minima :

- Le matin en arrivant dans leur salle
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- À la fin des activités extérieures
- Avant et après le repas
- Après s'être mouché
- A la sortie de l'accueil de loisirs

Chaque salle accueillant des groupes de l'école Jean De La Fontaine ont un lavabo.

Les élèves du groupe élémentaire La Providence, ils utiliseront les lavabos des WC et pour le groupe des maternelles La Providence, ils utiliseront le lavabo de la nurserie.

Des mouchoirs jetables seront mis à disposition dans chaque salle.

Des poubelles à pédale vont être achetées pour éviter le contact et avoir une fermeture étanche.

Si un élève présente de la toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre..., il est isolé dans la cuisine. L'appel des parents est tout de suite réalisé et l'enfant reste isolé jusqu'à leur arrivée, en présence d'un membre du personnel.

Aération :

Les salles seront aérées toute la journée si le temps le permet. Si non, des temps d'aération seront organisés.

Matériel :

Les enfants auront une chaise nominative pour la journée et un emplacement qu'il ne pourront pas modifier. Ils pourront y déposer leurs manteaux.

Des bacs à désinfection seront disposés dans chaque salle. Après chaque utilisation d'un jouet, l'enfant le déposera dans le bac et plus personne pourra l'utiliser avant la désinfection ou 5 jours sans contact.

Des boîtes nominatives seront distribuées à chaque enfant avec du matériel pédagogique (feutres, crayons, gomme, ciseaux...) afin qu'il n'y ait pas d'échange ou de prêt de matériel.

Le matériel qui nécessite des échanges (exemple : ballon, jeux de société...) ne seront pas laissés à disposition.

Désinfection/ménage :

La désinfection du bâtiment complet sera effectuée le mercredi midi et ainsi que le mardi soir par un agent communal.

Restauration scolaire :

L'enfant ne sera pas autorisé à rentrer manger chez lui le midi. Chaque sortie de l'accueil de loisirs est définitive.

Les repas seront froids et servis par SODEXO.

Si l'enfant apporte son repas (PAI), il devra aussi être froid.

Le repas se fera dehors sauf si le temps ne le permet pas, chaque groupe mangera dans sa salle.

La présidente,

Claire HASSENFRAZT